

BULLETIN D'INSCRIPTION | COLLOQUE AVOCATS DU BARREAU DE CAEN

(PARTENARIAT SPECIFIQUE)

Formation demandée : Réformer le droit des majeurs protégés : Pourquoi ? Comment ? Jusqu'à quel point ?
Acte 4. Les politiques publiques et la profession de mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Date et durée de la formation : mardi 31 mars 2026 de 9h à 17h soit 7 heures de formation

de 9h à 17h

soit 7 heures de formation

Lieu : Amphithéâtre Pierre Daure (Bât. P)

PARTICIPANT

Nom d'usage :		Nom patronymique :		Date :	
Prénom :		Fonction :		Signature du participant :	

- Inscription au titre du partenariat avec le Barreau de Caen

- Besoin d'une attestation de présence

- 60 € TTC : Jeunes avocats inscrits au Barreau de Caen depuis moins de 2 ans (sur justificatif)

- 70 € TTC : Avocats recrutés par l'université, toutes composantes confondues, en qualité de chargé d'enseignement vacataire dispensant sur l'année en cours ou l'année précédente un minimum de 15 heures présentielles d'enseignement

- 100 € TTC : Autres avocats

La situation sera appréciée par l'université, l'UFR de Droit, AES et Administration publique avant la date de chacun des colloques.

1. Pour le règlement :

- **Par virement bancaire** : Bulletin à renvoyer signé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à cette adresse : co@caen-avocats.net
 - Virement à effectuer sur le RIB de l'Ordre des avocats avec la mention suivante (obligatoire)
« UNICAEN+Date du colloque (en chiffres) + Nom de l'avocat »
 - **Par chèque** : Bulletin à renvoyer signé et accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à l'adresse :
Ordre des Avocats, 3 avenue de l'Hippodrome, ZAC Gardin, Espace Conquérant, 14000 Caen

2. Copie du bulletin et justificatif de votre situation à renvoyer à l'adresse droit.recherche@unicaen.fr avant le vendredi précédent le colloque.